

CUMA _____

SIÈGE SOCIAL : _____

N° d'agrément : _____ / N° Siret : _____



Procès-Verbal du conseil d'Administration

Arrêt des comptes

Le à, le conseil d'administration de la Cuma s'est réuni à sur convocation de son président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le / /
- Elaboration du rapport de gestion du conseil d'administration et Proposition d'affectation des résultats
- Conventions particulières
- Mandat des administrateurs
- Date, lieu, ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et résolutions
- Communication aux associés coopérateurs
- Admission et retrait de sociétaires
- Questions diverses.

Sont présents et émargent le registre de présence:

Sont absents ou excusés :

Le président du conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

..... préside la séance en qualité de président du Conseil d'Administration.

M..... est désigné comme secrétaire pour la séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE / /

Le conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le ... / /, de l'inventaire, du bilan et de l'annexe, du compte de résultat.

Les comptes annuels de la cuma, pour l'exercice clos le / /, font apparaître un résultat de €.

Le président précise que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le conseil procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice, de la gestion de la cuma, il discute de l'évolution de la cuma et de ses perspectives à moyen terme.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le / / tels qu'ils lui ont été présentés, les dits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de€ et un résultat de €.

ELABORATION DU RAPPORT DE GESTION ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Le président et les membres du conseil d'administration présents arrêtent les termes du rapport de gestion pour l'exercice.

Résultat déficitaire

Le Conseil d'Administration vous propose l'affectation suivante du déficit de l'exercice€.

Avec résultat TNA déficitaire

- Les déficits provenant des opérations faites avec les tiers non associés coopérateurs € sont affectés :

(éventuellement) Affectation en report à nouveau des opérations avec les tiers non associés:		€
OU Affectation en report à nouveau :		€

Ou avec résultat TNA excédentaire

- Les excédents (après IS) provenant des opérations faites avec les tiers non associés coopérateurs € sont affectés :

Affectation en report à nouveau des opérations avec les tiers non associés (s'il y en a un):		€
Affectation en réserves pour opérations avec les tiers non associés:		€

Et les déficits provenant des opérations faites avec les associés coopérateurs € sont affectés :

► Affectation en report à nouveau :		€
Imputation sur les réserves facultatives (s'il en a été constituées) :		€
Imputation sur les autres réserves (.....) :		€

Résultat excédentaire

Le Conseil d'Administration vous propose l'affectation suivante de l'excédent de l'exercice..... €.

Avec résultat TNA déficitaire

- Les déficits provenant des opérations faites avec les tiers non associés coopérateurs € sont affectés :

(éventuellement) Affectation en report à nouveau des opérations avec les tiers non associés:		€
OU Affectation en report à nouveau :		€

Ou avec résultat TNA excédentaire

- Les excédents (après IS) provenant des opérations faites avec les tiers non associés coopérateurs € sont affectés :

Affectation en report à nouveau des opérations avec les tiers non associés (s'il y en a un):		€
Affectation en réserves pour opérations avec les tiers non associés:		€

Les excédents provenant des opérations faites avec les associés coopérateurs soit € sont affectés pour les dotations obligatoires comme suit:

(le cas échéant) Imputation sur le report à nouveau débiteur :		€
Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé hors opérations tiers) :		€
Réserve compensant les remboursements de parts sociales		€

Après dotations des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable est de €

Pour la partie du résultat provenant de plus-values de €, l'affectation est la suivante :

Distribution d'un intérêt aux parts sociales: taux de rémunération de% (taux maximum= TMO moyen des 3 ex. civils précédents +2 pts pour les associés		€
Constitution d'une provision pour parfaire l'intérêt aux parts		€
► Dotation des réserves facultatives		€

Pour le solde de l'excédent net restant à répartir de €, l'affectation est la suivante

Distribution d'un intérêt aux parts sociales : taux de rémunération de% (taux maximum= TMO moyen des 3 ex. civils précédents +2 pts pour les associés		€
► Répartition de ristournes en faveur des associés proportionnellement aux opérations réalisées avec la Cuma (lister les ristournes et les montants concernés)		€
Répartition de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales entre les associés :		€
Constitution d'une provision pour parfaire l'intérêt aux parts		€
Constitution d'une provision pour ristournes éventuelles		€

► Dotation des réserves facultatives		€
--------------------------------------	--	---

► *Préconisations CUMA OUEST selon la situation*

CONVENTIONS PARTICULIERES

Le président précise qu'aucune convention particulière n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

ou

Le président rappelle les conventions particulières qui sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé:

Nom	Nature	Montant (HT)

Prévoir autant de résolutions que de conventions particulières devant être approuvées

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration examine la situation des mandats des administrateurs: il prend acte que les mandats d'administrateur sont arrivés à expiration, ils concernent :

Adhérent (nom de l'exploitation ou de la société adhérente)	Pour les sociétés, représenté par : (M ou Mme...)

Les administrateurs concernés ont exprimé le souhait de voir leur mandat renouvelé, à l'exception de MM:.....

Le président indique que administrateurs sont démissionnaires en cours de mandat, ils concernent :

Adhérent (nom de l'exploitation ou de la société adhérente)	Pour les sociétés, représenté par : (M ou Mme...)

Le conseil décide en conséquence et à l'unanimité de proposer le renouvellement des personnes concernées, la nomination de M , M en remplacement de M , M..... , et d'inscrire ces propositions dans les résolutions de la prochaine assemblée générale ordinaire.

DATE, LIEU, ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET RESOLUTIONS

Le conseil d'administration décide de convoquer les associés coopérateurs en assemblée générale ordinaire annuelle le / / à Heures, à à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire
- Approbation des comptes de l'exercice
- Quitus aux administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Dotation des réserves obligatoires (affectation du résultat)
- Dotation des autres réserves (pour affectation du solde excédent sur résultat)
- Election et renouvellement des administrateurs
- Allocation globale des indemnités aux administrateurs
- Budget formation pour les administrateurs
- Conventions particulières
- Règlement intérieur (adoption s'il y a lieu)
- _____ (*)
- _____ (*)
- Questions diverses
- Pouvoirs

(*) *Compléter l'ordre du jour ex: investissements...*

Après avoir considéré les différents points de l'ordre du jour, le conseil arrête le texte des différentes résolutions qui seront proposées au vote des associés coopérateurs.

COMMUNICATION AUX ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Le conseil charge son président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux associé coopérateurs d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

ADMISSION ET RETRAIT DE SOCIETAIRES

Le président informe le conseil des nouveaux adhérents de l'exercice :

Nouveaux adhérents :

-
-
-

Retrait de la Cuma :

-
-
-

QUESTION DIVERSES

-
-
-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à.....heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et le secrétaire de séance.

nom-prénom-signature

Le président :

Le secrétaire de séance :